

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



ABN·AMRO Investment Solutions

Boston Common US Sustainable Equities

un compartiment de ABN AMRO Funds

Catégorie d'Actions : R USD Capitalisation (ISIN LU2276928632)

Ce Fonds est géré par ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro.

Objectif et politique d'investissement

Boston Common US Sustainable Equities appartient à la catégorie des Single Manager Funds.

Le Fonds vise à accroître la valeur de ses actifs sur le long terme en investissant dans des titres de capital négociables tels que des actions, d'autres parts de capital telles que des actions coopératives et des bons de participation émis par, ou des warrants sur des titres de capital négociables de sociétés qui sont domiciliées ou qui réalisent la majeure partie de leurs activités économiques en Amérique du Nord.

La part minimale de l'actif net du compartiment investie dans ces titres sur une base consolidée (investissements directs et indirects via l'utilisation d'instruments dérivés) sera de 60 %. Par ailleurs, le compartiment investira au moins 75 % de son actif net dans des actions.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % dans des certificats ADR/GDR et peut également détenir à titre accessoire des liquidités et équivalents, y compris des certificats de dépôt et des dépôts à court terme.

Le compartiment pourra également détenir à titre accessoire des liquidités et des équivalents, y compris des certificats de dépôt et des dépôts à court terme.

Politique d'investissement durable

Le compartiment contribue à la réalisation des objectifs environnementaux et sociaux et est considéré comme un produit d'investissement conformément à l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. L'objectif durable du fonds est de générer des retours sur investissement compétitifs en investissant dans des entreprises durables contribuant à créer un monde plus propre, plus sain et plus sûr, et d'utiliser les influences du gestionnaire d'investissement externe et de la société de gestion en tant qu'investisseurs pour améliorer la façon dont les entreprises gèrent leur interaction avec l'environnement et la société. Le compartiment vise également à aligner le portefeuille sur l'objectif principal de l'accord de Paris (en limitant le réchauffement de la planète en dessous de 2 °C d'ici 2030). Le compartiment vise à aligner ses objectifs d'investissement sur les objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique conformément à l'article 9, alinéas a) et b) de la Taxonomie.

En la matière, l'univers des investissements éligibles est déterminé en utilisant un cadre ESG propriétaire combinant :

- Une recherche sectorielle top-down pour identifier les meilleures pratiques et les entreprises au sein de chaque secteur.

- Une recherche bottom-up qui intègre des critères ESG complets à la recherche financière pour identifier les entreprises durables et les entreprises ayant une trajectoire ESG positive où l'engagement potentiel peut stimuler encore plus

l'entreprise.

L'univers d'investissement est réduit d'au moins 20 % en raison de l'application de critères de durabilité.

Le Gestionnaire d'investissement externe possède ses propres règles internes concernant les exclusions et n'investira donc pas dans des sociétés ayant une implication stratégique dans le nucléaire. Par ailleurs, le Gestionnaire d'investissement externe cherche à éviter d'investir dans des sociétés principalement impliquées dans l'extraction, l'exploration, la production, la fabrication ou le raffinage de combustibles fossiles. Il peut toutefois investir dans des sociétés qui utilisent l'énergie à base de combustibles fossiles comme intrant dans leurs activités ou qui distribuent des combustibles fossiles. Outre ces exclusions, le Gestionnaire d'investissement externe doit respecter les règles d'exclusion de la Politique d'investissement durable de la Société de gestion telles qu'énoncées dans le Livre 1 du prospectus.

Les limites méthodologiques peuvent être évaluées au regard de la nature des informations ESG (quantification de données qualitatives), de la couverture ESG (certaines données ne sont pas disponibles pour certains émetteurs) et de la cohérence des données ESG (différences méthodologiques).

Les instruments dérivés ne sont pas pris en considération dans l'analyse ESG.

Instruments dérivés

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des instruments dérivés à des fins d'investissement, de gestion efficace de portefeuille ou de couverture des risques.

Relation avec le Portefeuille de référence

Ce Fonds est géré activement et comparé au MSCI USA TR Net à des fins d'indicateurs de performance et de niveau de risque. Cependant, la référence à ce Portefeuille de référence ne constitue pas un objectif ou une limitation dans la gestion et la composition du portefeuille et le Fonds ne limite pas son univers aux composants du Portefeuille de référence. Le Portefeuille de référence n'évalue ni n'inclut ses composants sur la base de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

Les rendements peuvent par conséquent être très différents du rendement du Portefeuille de référence.

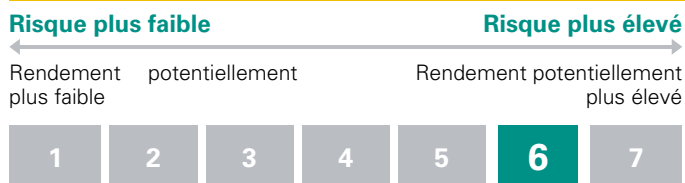
La monnaie de référence du Fonds est USD.

La durée minimale de détention recommandée est de 5 années.

Les revenus sont systématiquement réinvestis.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts chaque jour bancaire ouvrable au Luxembourg.

Profil de risque et de rendement



Le profil de risque et de rendement du Fonds repose sur les fluctuations de valeur subies par un investissement dans ce Fonds. Le classement du Fonds reflète avec une précision raisonnable le risque du Fonds dans les conditions de marché antérieures. Les données historiques sur lesquelles repose le profil ne donnent pas d'indication fiable quant au risque inhérent aux circonstances et événements dans le futur qui sont différents de ce à quoi le Fonds a été exposé par le passé. Le profil de risque et de rendement d'un Fonds est fourni à titre indicatif ; il ne constitue ni objectif, ni une garantie et peut changer au fil du temps. La catégorie de risque la plus faible ne signifie pas que le Fonds est dénué de tout risque. Un potentiel de performance supérieur s'accompagne généralement de risques potentiels plus élevés.

Pourquoi le Fonds appartient-il à cette catégorie spécifique?

Les investissements en actions s'accompagnent de fluctuations significatives des cours dues, par exemple, aux informations négatives liées à l'émetteur ou au marché. De plus, ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme.

D'autres risques qui sont importants pour le Fonds mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique sont décrits ci-après :

Risque de contrepartie : Ce risque est lié à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière à satisfaire ses engagements tels que le paiement, la livraison et le remboursement.

Risque opérationnel et de dépôt : Certains marchés sont moins réglementés que la plupart des marchés internationaux ; aussi les services de dépôt et de la liquidation offerts au Fonds sur de tels marchés peuvent s'accompagner de risques supérieurs.

Risque lié aux instruments dérivés : En investissant dans des instruments dérivés négociés de gré à gré ou cotés, le Fonds vise à couvrir le risque et/ou à exercer un effet de levier sur le rendement de sa position. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'effet de levier renforce la volatilité du Fonds.

Pour obtenir de plus amples informations sur les risques, veuillez consulter la section « Investment risks » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Frais

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de sa commercialisation et sa distribution. Ces frais diminuent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	1,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0,95 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent à des chiffres maximums. Il se peut dans certains cas que vous payiez moins – veuillez consulter votre conseiller financier pour connaître le montant effectif.

Le pourcentage des frais courants présenté ici correspond à une estimation des frais. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre et exclut:

- les commissions de performance,
- les coûts des opérations de portefeuille, sauf dans le cas des frais d'entrée/de sortie acquittés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

En cas de conversion d'actions, une commission maximum de 1,00% peut être facturée aux investisseurs.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section « Fees and Costs » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Performances passées

Les données disponibles sont insuffisantes pour donner une

indication utile des performances passées.

La Catégorie d'Actions a été lancée en janvier 2021.

2017	2018	2019	2020	2021
------	------	------	------	------

Informations pratiques

Société de gestion

ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro.

Banque dépositaire

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch.

Politique de rémunération

Les détails de la politique de rémunération la plus récente de la Société de gestion, y compris, de manière non exhaustive, une description du calcul de la rémunération et des avantages, pourront aussi être disponibles sur le site Internet suivant, une fois que ces derniers auront été approuvés par l'AMF: <https://www.abnamroinvestmentsolutions.com/en/footer/Regulatory-information.html> et un exemplaire papier est disponible sans frais sur demande au siège social de la Société.

Informations complémentaires

Le prospectus, le document d'informations clés pour l'investisseur, les statuts et les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus sur demande, sans frais et en langue française, auprès de la Société de gestion, de l'Agent Payeur et du Représentant en Suisse ou sur Internet à l'adresse www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Agent payeur:

CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse
35 Route de Signy, CH-1260 Nyon
Suisse

Représentant:

CACEIS (Switzerland) SA
35 Route de Signy, CH-1260 Nyon
Suisse

Publication des prix

Le dernier prix des actions du Fonds est disponible à l'adresse www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Conversion d'Actions

Les actionnaires peuvent demander la conversion de tout ou partie de leurs actions en actions d'un autre Fonds ou d'une autre catégorie ou classe. Pour obtenir de plus amples informations sur la manière de convertir des actions et sur les règles en vigueur, les actionnaires sont priés de se référer au prospectus (section « Subscriptions, Conversion and Redemptions of Shares »).

Informations spécifiques sur le Fonds

Le présent document d'Informations clés pour l'investisseur décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de la SICAV AAF, tandis que le prospectus ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont préparés pour la SICAV AAF dans son intégralité. L'actif et le passif de chacun des compartiments du fonds à compartiments multiples AAF sont séparés en vertu de la loi, aussi seuls les bénéfices ou pertes du compartiment ont-ils un impact sur votre investissement. D'autres catégories d'actions peuvent être disponibles pour ce Fonds. Les investisseurs trouveront plus de détails à ce sujet dans le prospectus. Pour obtenir de plus amples informations sur les catégories d'actions distribuées au public dans leur juridiction, les investisseurs sont priés de consulter www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Législation fiscale

Le Fonds est régi par les lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction du pays de résidence de l'actionnaire, le Domicile du Fonds peut avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle. Pour obtenir de plus amples détails, l'actionnaire devrait consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité

La responsabilité de ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.